Image not found or type unknown

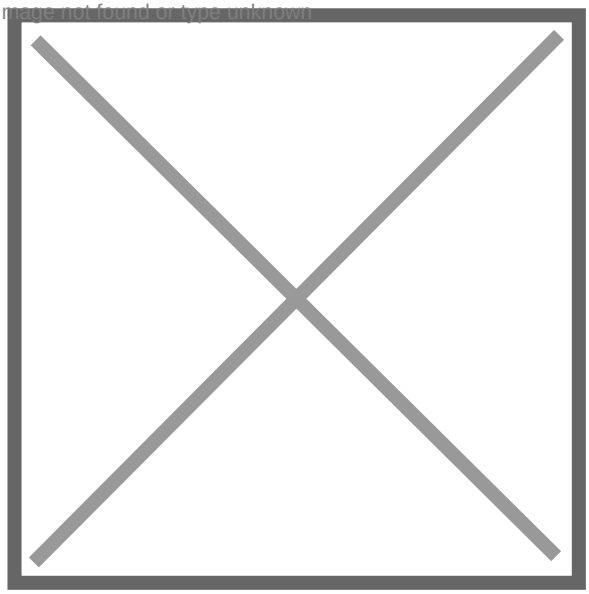

Préjudice morale erreur de la préfecture lors d'un examen de code

Par **LILOO93**, le **17/06/2010** à **17:57**

Bonjour,

J'ai signé un contrat avec mon auto école pour passer mon permis et mon code
Je passe le code pour la troisième fois mais ils n'ont pas pu lire mes réponses à la fin de la séance! la préfecture me fait patienter depuis 1 semaine en disant qu'ils vont le réparer. Le problème c'est que je pars le 22 à l'étranger pour longtemps pile 15 jour après le passage au code.
Ils veulent me faire signer un contrat disant qu'ils s'engagent à me faire passer le permis, tout en attendant les résultats de mon code.
Mais ne s'engagent pas par rapport aux résultats.
Que doit mentionner ce contrat à votre avis?
J'ai peur qu'ils essayent de me faire passer un contrat en bois!!

Répondais moi vite SVP je pars dans une semaine...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés